

## **AE-DU PILON**

9 boulevard de la mouillelongue – 71210 TORCY (Agrément E0607106160)

96 avenue de la république – 71210 MONTCHANIN (Agrément E0907106360)

11 route de couches – 71670 LE BREUIL (Agrément E1707100040)

# **Rendez-vous post-permis**

**Conducteurs novices, conducteurs expérimentés ou bien seniors, des stages de formation post-permis vous sont proposés dans notre établissement.**

## **1- Le déroulement des stages**

Ces formations comprennent des phases de conduite et/ou d'animation en salle. Les stagiaires seront formés à partir de cas concrets centrés sur les thèmes de la vitesse, de l'alcool, de la fatigue et de la vigilance ou de leur choix.

Les évolutions en matière de réglementation, d'infrastructures et de techniques automobiles sont, par exemple, particulièrement traitées dans les stages seniors.

## **2- Objectifs**

Ces stages permettent d'échanger sur son expérience de la conduite, d'appréhender les limites du système de circulation et de comprendre que la conduite est une activité sociale, nécessitant le respect de normes. Ils peuvent aussi permettre, par exemple, de découvrir d'autres types de conduites (boite automatique, conduite écologique...).

## **3- Réduction de la période probatoire**

Les jeunes conducteurs, qui acceptent de suivre cette formation sur la base du volontariat. Ils voient ainsi leur période probatoire raccourcie à deux ans au lieu de trois, si ils ont suivi initialement une formation dite traditionnelle, et de deux ans à un an et demi, si ils ont suivi initialement l'apprentissage anticipé à la conduite. Ainsi au bout de ce nouveau délai, sans commettre aucune infraction donnant lieu à un retrait de points supérieur ou égale à 3 points, ils verront leur capital points augmenter jusqu'à 12.

Nous pouvons, au sein de notre établissement, vous diriger auprès d'un centre vous proposant ce type de stage.

## COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



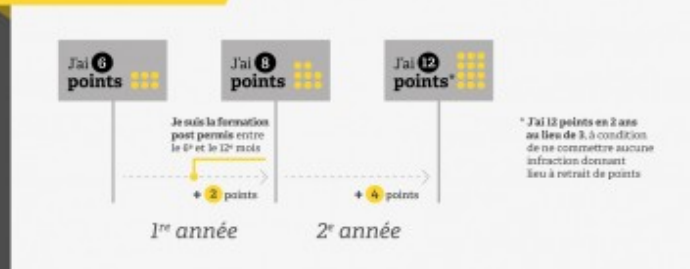
### CAS N°1 :

*J'ai eu le permis en conduite traditionnelle*

#### SANS la formation post permis



#### AVEC la formation post permis



### CAS N°2 :

*J'ai eu le permis en conduite accompagnée*

#### SANS la formation post permis



#### AVEC la formation post permis

